

SOMMAIRE

La vie communale.....	3
Au fil du mois.....	7
Infos diverses.....	11
Etat civil.....	12
La vie associative.....	13



Visitez le site web de la municipalité
www.roke-lez-beaupré.fr

Directeur de la publication : Stéphane COURBET
Conception et rédaction : Agnès BEDEAUX - Jacqueline COUTIN
Claude BOUCHARD - Philippe COUTIN - Hubert GARCIA
Joël JOSSO - Philippe VALLET
Impression ESTIMPRIM - Roche-lez-Beaupré

SENSIBILISATION DES PARENTS D'ÉLÈVES AU RESPECT DES AIRES DE STATIONNEMENT

Il est régulièrement constaté que des véhicules stationnent à la sortie des écoles sur l'aire de protection située face à la Maternelle. Nous tenons à vous rappeler que cet emplacement sécuritaire est exclusivement réservé à la traversée des enfants et à l'arrêt du bus qui assure le transport des enfants de Chalèze.

Pour **la sécurité de vos enfants**, nous vous demandons de respecter l'utilisation de cette zone protégée et vous prions de garer vos véhicules sur les emplacements prévus à cet effet sans, toutefois gêner les accès riverains.

Nous comptons sur le sens civique de chacun d'entre vous pour faciliter la protection de vos enfants et éviter ainsi de prendre des mesures répressives.

Nous vous remercions de votre compréhension.

REMERCIEMENTS

Le CCAS remercie tous les rochois et les rochoises "citoyennes" qui se sont occupés de leurs voisins et voisines âgées ou en difficulté pendant les périodes d'enneigement et de froid. Avoir souci de faire leurs courses, de déneiger l'accès à leurs domiciles ou le trottoir devant leurs maisons, ou tout simplement leur rendre une visite amicale,

sont des actes qui font chaud au coeur de ceux qui en bénéficient mais aussi de ceux qui les prodiguent ! Que ces marques de "citoyenneté" incitent de plus en plus de rochois et rochoises à se soucier de leurs voisins de quartier tout au long de l'année. Maintenant que l'hiver tire à sa fin, c'est en période de grosses chaleurs qu'il faudra veiller à ce que nos anciens ne manquent ni d'eau ni de produits frais.

*Encore un grand **MERCI** de la part du **CCAS**.*

ELECTIONS RÉGIONALES

Commune de Roche-lez-Beaupré :

Scrutin du 14 mars

Incrits : 1450

Votants : 798

Exprimés : 780

BUCHOT (Ecologie Solidaire) **4**

DEVILLERS (Ligue Comtoise) **11**

DUFAY (PS) **326**

FOUSSERET (Europe Ecologie) **60**

GRUDLER (Modem) **21**

JOYANDET (UMP) **196**

LYONNAIS (NPA) **15**

MONTEL (FN) **91**

TERNANT (Front de Gauche) **51**

TREPPPO (Lutte Ouvrière) **5**

Scrutin du 21 mars

Incrits : 1450

Votants : 889

Exprimés : 867

DUFAY (PS) 494

JOYANDET (UMP) 259

MONTEL (FN) 114

TRAVAUX

Une réfection du mur séparatif appartenant à la commune, entre la propriété de M. et M^{me} Marchetto et la cour de la cantine scolaire est en cours de réalisation. Une partie du mur a été démontée du fait de son état. Après consolidation du mur restant, un grillage prendra place afin d'assurer la sécurité des enfants jouant dans la cour.

Le container de récupération du verre situé à l'angle rue des Vaufressons et route de Novillars a été déplacé à l'angle de la rue des Champs et de la rue des Groseilliers, le long du grillage de la voie ferrée (vers ancien passage à niveau)

Les travaux de l'abri bus des Vaufressons devraient commencer 2^{ème} quinzaine de mars, nécessitant le déplacement du container.

COLLECTE LIQUE CONTRE LE CANCER

Entre le 10 mai et le 19 juin, les bénévoles qui collectent au profit de la Ligue contre le Cancer, passeront chez vous.

Les fonds collectés seront redistribués sur Besançon pour les services de recherche de l'hôpital de Besançon, qui se classe 3^o au niveau national, tant pour les soins que pour la recherche. Une partie des fonds servira également à la construction de la "Maison des Familles".



maison ou logent les proches des malades qui ne résident pas sur place, cela permet également des aides ponctuelles aux malades en difficultés financières.

La construction du grand bâtiment à l'entrée de l'hôpital Minjoz accueillera le service de recherche de cancérologie et également une unité de traitement de radiothérapie et de chimiothérapie, lorsque cette dernière sera fonctionnelle. Il n'y aura plus de soins de ces spécialités dans les cliniques. Dans ce bâtiment sera aussi installé un psychologue pour aider les malades et les proches à gérer ces situations difficiles.

Les bénévoles qui viendront vous solliciter seront munis d'une carte de délégué du Comité de la Ligue contre le Cancer et vous remettront un reçu en échange de votre don, vous recevrez plus tard le justificatif fiscal.

Il n'est pas difficile d'aller collecter au domicile des familles, réservez leur bon accueil. Cette action est très utile car malgré les progrès en recherche, la maladie est toujours présente et hélas nous n'en sommes pas à l'abri.

L'équipe des délégués
et le Centre Communal d'Actions Sociales.



A.D.A.P.E.I.

Depuis 40 ans, chaque début d'année concorde avec l'organisation de l'**OPERATION BRIOCHES** et nous avons le plaisir de vous informer qu'elle se déroulera

**du lundi 19 avril
au samedi 24 avril 2010**

Nous vous rappelons que la totalité des fonds recueillis lors de l'Opération Brioches, revient à l'A.D.A.P.E.I. de Besançon et nous permet d'améliorer les conditions d'accueil des personnes en situation de handicap mental.

Les fonds récoltés en 2009 étaient destinés à l'aménagement de l'infrastructure "**Maison du Parc**", consacrée à l'accueil, dès cette année, de 220 enfants et adolescents.

Les Rochoises et les Rochois qui effectueront la collecte seront munis d'une autorisation préfectorale et vous remettront un reçu pour votre don.

Il n'est pas facile d'aller collecter au domicile des villageois, nous vous demandons de leurs réserver bon accueil.



CULTE EN AVRIL

Jeudi Saint 1^{er} avril - 20 h. 15 à **Novillars**

Vendredi Saint 2 avril - 20 h. 15 à **Vaire-Arcier**

Veillée Pascale 3 avril - 20 h. 30 à **Thise**

Dimanche de Pâques 4 avril - 10 h. 30 à **Thise**

Samedi 10 avril - 18 h. à **Thise**

Dimanche 11 avril - 10 h. 30 à **Chalezeule**

Dimanche 17 avril - 10 h. 30 à **Thise**

Samedi 24 avril - 18 h. à **Thise**

Dimanche 25 avril - 10 h. 30 à **Roche-lez-Beaupré**

LA TNT ARRIVE À ROCHE

Aux termes de la loi du 5 mars 2007, la TNT (Télévision Numérique Terrestre) devra se substituer à la diffusion analogique sur tout le territoire national au plus tard le 30 novembre 2011.

Les chaînes gratuites actuellement en mode analogique (TF 1, France 2, France 3, France 5, Arte et M6) devront, à cette date, être reçues en mode numérique par voie terrestre par 95 % des habitants, avec une desserte minimale par département. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a fixé la date de ce passage au "tout numérique" au 16 novembre 2010 en Franche-Comté et a adopté la liste des zones retenues pour la desserte de la TNT dans notre région.

Le détail des émetteurs est disponible sur le site internet du CSA

www.csa.fr/TV_numerique/tnt_zones_carte.php

Les émetteurs retenus seront partiellement mis en service au plus tard trois mois avant le passage au tout numérique, afin de garantir

la continuité de la réception des chaînes. Citons, dans la liste des émetteurs concernant notre environnement immédiat :

- Baume-les-Dames 1 - Grosbois
- Besançon - Bregille
- Besançon - Lomont (mise en service le 11 mai 2010)
- Besançon - Montfaucon (mise en service le 11 mai 2010)

Des difficultés dans la réception des chaînes analogiques pourront survenir suite à la mise en service des sites de Besançon-Lomont et Besançon - Montfaucon.

Rappelons qu'avec 18 chaînes gratuites et 9 chaînes payantes, la TNT apporte au public une grande diversité de programmes et que les fréquences libérées par l'arrêt de la diffusion analogique favoriseront l'accès à de nouvelles offres audiovisuelles numériques et à une meilleure couverture du territoire en internet haut et très haut débit.

France Télé Numérique met en place un centre d'appel national **09.70.81.88.18** (numéro non surtaxé), permettant de répondre à toutes les questions. De plus la commune vous informera, de nouveau, sur le bulletin municipal.

NOUVELLE ENTREPRISE

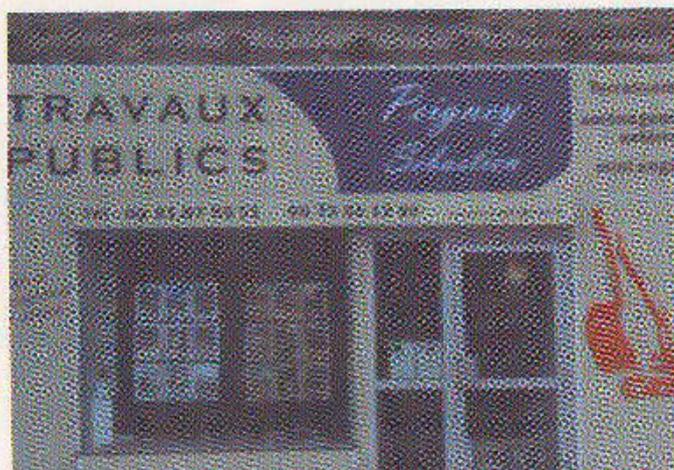
Une nouvelle entreprise s'est installée à Roche, au 40, route Nationale. Il s'agit de

"Travaux Publics - Sébastien PEIGNEY"

Tél. 03.81.87.55.51 et 06.73.51.13.89

e-mail : peigney.scb@free.fr

Terrassements, aménagements extérieurs, mini-engins...
Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et une bonne réussite.



COMITÉ DES FÊTES

Calendrier 2010 des manifestations

21 mars - Spectacle des années 60, salle Lumière

29 mai - Journée animation pour les enfants au stade

20 juin - Fête de la musique

13 juillet - Feu d'artifice avec la participation d'un groupe folklorique

4 septembre - Forum des Associations Rochoises

12 septembre - Vide greniers

10 octobre - Manifestation sportive, genre "bike and run"

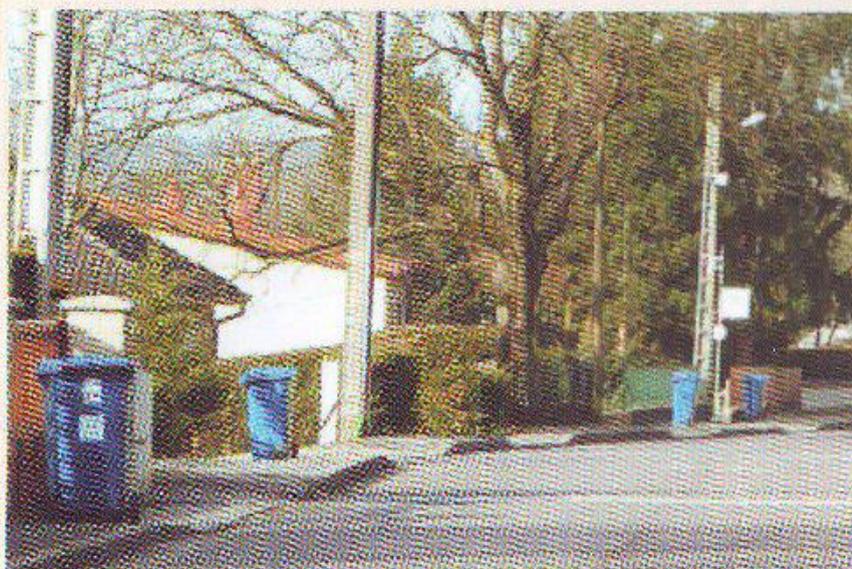
4 décembre - Participation au Téléthon

Début décembre - Spectacle de Noël pour les enfants

Fin décembre - Concours des illuminations

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des déchets recyclables sera déplacée au
vendredi 9 avril 2010.



Opération d'Amélioration de l'Habitat

Des conseils et des aides financières pour améliorer votre résidence principale et vos logements locatifs.

Des questions ?

Contactez HDL :

par téléphone au 03.81.81.23.33,

par mail : contact@hdl-doubs.com

Rencontrez HDL :

Espace Jean Jaurès

30, rue du Caporal Peugeot - 25000 Besançon



CHIENS DANGEREUX

Les évolutions majeures de la loi du 20 juin 2008.

Les principales évolutions introduites par la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux concernent :

- ▶ *L'introduction d'un **permis de détention** délivré par le maire de la commune de résidence - qui remplace la déclaration à la mairie du lieu de résidence (article L211-14 du code rural) et la création d'un permis provisoire pour les propriétaires et détenteurs de chiens âgés de moins de 8 mois.*
- ▶ *L'obligation, pour tout propriétaire ou détenteur de chien catégorisé, de suivre une formation sanctionnée par une attestation d'aptitude - pièce obligatoire pour obtenir la délivrance d'un permis de*

détention (article L211-13-1 du code rural).

► L'obligation pour tout chien catégorisé d'être soumis à une évaluation comportementale entre l'âge de 8 et de 12 mois (article L211-13-1 du code rural).

► La possibilité, pour le maire ou à défaut pour le préfet, d'imposer au propriétaire ou détenteur de tout chien présentant un danger pour les personnes ou les animaux domestiques de faire subir à son animal une étude comportementale et de suivre lui-même la formation prévue à l'article L211-13-1 du code rural.

► La possibilité, pour le maire ou à défaut pour le préfet, d'imposer au propriétaire ou détenteur de tout chien ayant mordu de faire subir à son animal une étude comportementale et de suivre lui-même la formation prévue à l'article L211-13-1.

► L'aggravation des peines encourues lorsque, le propriétaire ou le détenteur du chien n'étant pas titulaire du permis de détention, l'agression commise par un chien cause une atteinte involontaire à l'intégrité de la personne ou cause un homicide involontaire (article 221-6-2 du code pénal).



ETAT CIVIL



Naissance :

Margaux JOSEPH, le 14 mars 2010

E VIE DANSES

La danse est le plus sublime, le plus émouvant, le plus beau de tous les arts, parce qu'elle n'est pas une simple traduction ou abstraction de la vie ; c'est la vie elle-même.

La danse de la vie (1923) - Henry Havelock-Ellis

Chorégrapheur la Vie ...pas forcément la vôtre, mais celle qui est en vous comme en chacun et chacune !

Edith Saby, psychologue, amoureuse de la danse propose des ateliers de danse au sein de l'association l'Empreinte. Ceux-ci ont pour objectif de connecter cet espace de Vie qui n'est et n'a été altéré par rien et qui existe à l'intérieur de chacun. Les situations quotidiennes en rendent l'accès difficile. C'est pourquoi ces séances proposent d'abord d'habituer votre corps, qui est le premier lieu de séjour. Nous n'avons pas un corps, nous sommes un corps.

Vous êtes invités à y participer, vous qui voulez, grâce à des mouvements dansés :

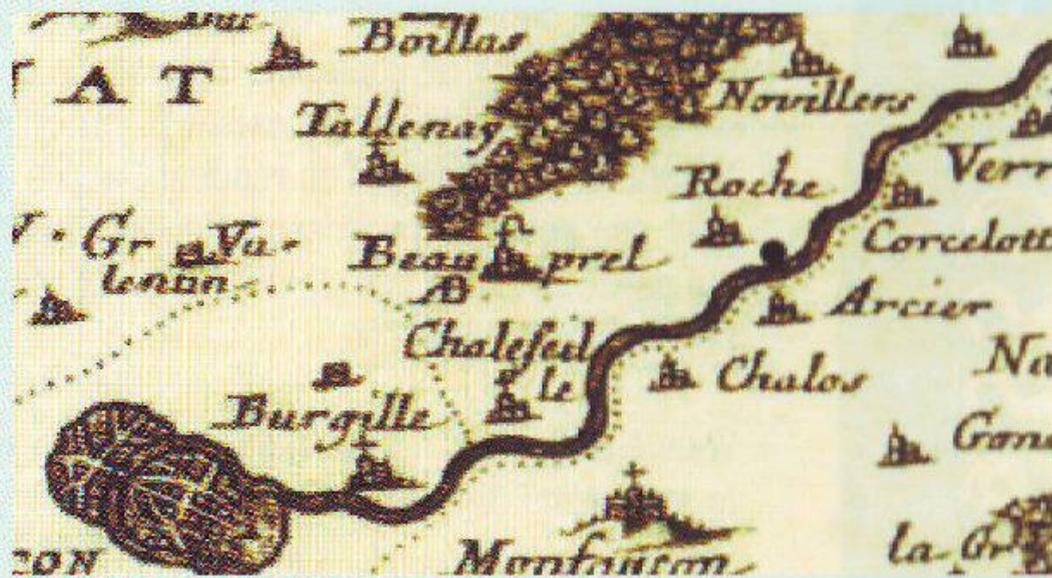
- ▶ *développer le lien avec votre être profond,*
- ▶ *augmenter votre présence à vous même et à l'autre,*
- ▶ *trouver votre propre intimité en investissant votre corps,*
- ▶ *trouver ou retrouver votre joie d'enfant,*
- ▶ *travailler en amont de cours de danse pour gagner en spontanéité et créativité,*
- ▶ *exprimer, sortir votre énergie du dedans en créant une alliance avec votre corps.*

A partir du 8 mars, un lundi sur deux, au premier étage de la salle Jouffroy d'Abbans, de 20 h. à 22 h., en dehors des vacances scolaires.

Un groupe supplémentaire peut être créé le lundi après midi.
Informations et inscriptions au **06.89.33.48.71.**

BIBLIOTHÈQUE

Durant le mois d'avril 2010 (lundi et mercredi de 16 h. 30 à 18 h. 30 et samedi de 11 h. à 12 h. et, au cours des vacances, le lundi 12 avril de 16 h. 30 à 18 h. 30) la bibliothèque vous propose une exposition d'*elfes* et de *fées* prêtée par **Mathilde et Emilie Bailly-Maître**, ainsi qu'une exposition de *cartes géographiques* anciennes et récentes, de 1600 à nos jours, traitant de la topographie du secteur de Novillars à Besançon proposée par **Danielle Gauthier**.



Apéritif-Lecture : Vendredi 23 avril 2010, de 18 h. à 19 h. En complément de l'exposition, **Danielle Gauthier** nous présentera l'évolution de la topographie et de la toponymie jusqu'à l'apparition révolutionnaire de la photo satellitaire.

Atelier Ecriture Enfants : mardi 20 avril 2010, de 16 h. 45 à 18 h.

Atelier Ados "Plus belle la lecture" : deux mercredis par mois de 18 h. 30 à 20 h.

Atelier Ecriture Adultes : mardi 27 avril 2010, de 17 h. à 19 h.

EN RAPPEL : 300 CD musicaux à votre disposition - Renouvellement des inscriptions - Portage de livres à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.



E. R. N.

Le 11 avril 2010, l'Entente Roche-Novillars reçoit SAINT-VIT et le 25 avril 2010, MORBIER. Les deux matches débutent à 15 h.

T. C. R.

Avec les beaux jours, la nouvelle saison 2010 commence à compter du 3 avril 2010. En vous rendant sur le site internet du club, vous pourrez lire notre bulletin 2010 en première page, avec toutes les informations utiles sur la nouvelle année.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 2 avril 2010, à 20 h. 30, dans la salle du bar de la Maison pour Tous, près de la bibliothèque, à Roche-lez-Beaupré.

Pour vous inscrire ou vous réinscrire, tout est précisé sur le site ou sur le panneau d'affichage près des courts de tennis.

Alors en bientôt sur les courts.

STAGE DÉCOUVERTE

VOIX - CHANT - RYTHME ET RESPIRATION

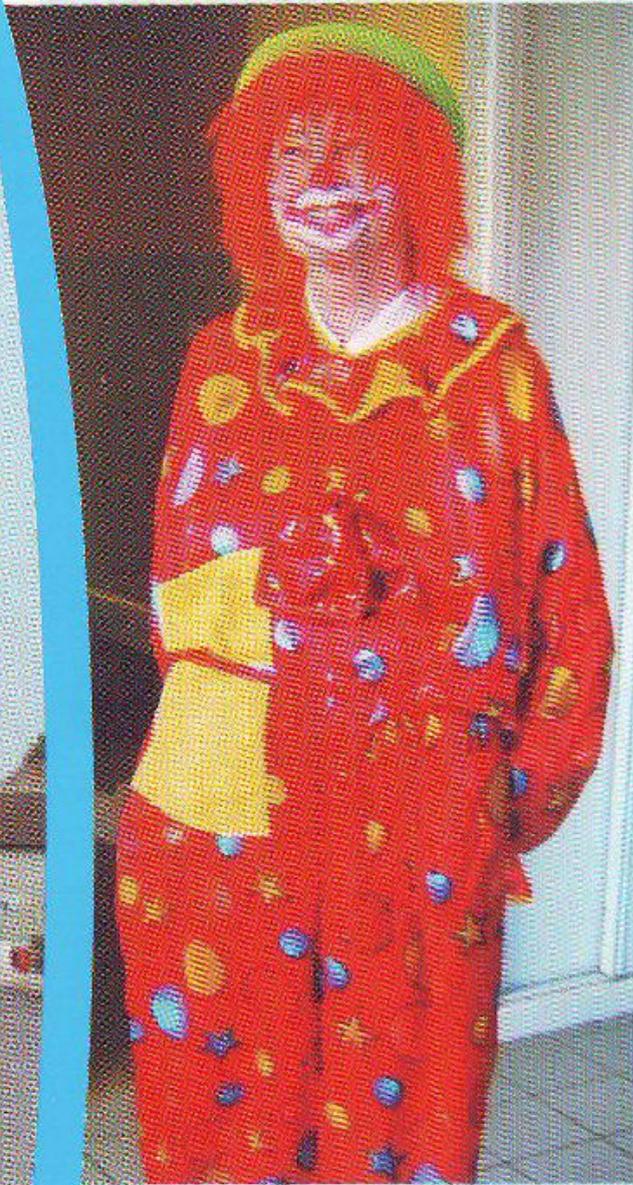
Samedi 1^{er} mai 2010 - Salle Jouffroy d'Abbans
(terrain de foot)

Horaires : 10 h. à 12 h. 30 et 14 h. à 17 h. 30 - Repas tiré du sac (convivial sur place)

Prix 50 euros

Contact/info : C. Spinelli : **06.11.20.67.20** et
03.81.58.58.33

CARNAVAL



Le temps était de la partie pour le défilé de carnaval des écoliers et une bonne ambiance.

Il y avait même une super mamy qui a voulu se mélanger aux enfants.

Devinez qui se cache derrière ce beau déguisement.

Vous n'avez pas trouvé ?

Alors retournez la page...

▶ *La solution : Lili Mesnier*

